

Les moyens affectés à l'appui institutionnel 2014, hors AEPA, proviennent de ressources propres de la commune de Châtellerauld (14 000,00€) et de financements acquis auprès du Ministère des affaires étrangères (pour 5700,00€).

L'exécution budgétaire 2014 se heurte à la lenteur du circuit financier institutionnel. Entre l'ordre de paiement exprimé par la commune de Châtellerauld et la disponibilité réelle des financements sur le compte du Trésor, il peut s'écouler entre 8 semaines et 12 mois...En contradiction avec les volontés décentralisatrices de l'Etat burkinabé, les communes burkinabé sont en réalité très pénalisées par la lourdeur d'une gestion bancaire ultra centralisée. Le Maire de Kaya, quel qu'il soit, est souvent obligé d'intervenir pour récupérer les financements mis à disposition par la coopération décentralisée. Hors, pour la commune de Châtellerauld, la revendication d'une plus large autonomie de gestion communale est au cœur du projet de coopération décentralisée. La commune de Kaya a fait des progrès manifestes en termes de gestion budgétaire. Une partie de la mission d'appui institutionnel 2014 a été consacrée à l'information des différents acteurs :

- services financiers de la mairie ; depuis 2013, ceux-ci réalisent le travail d'intégration en dépenses et en recettes des activités du programme de coopération décentralisée, soit à l'adoption du budget principal, soit au budget supplémentaire.
- services déconcentrés de l'Etat : Trésorerie régionale Centre-Nord à Kaya. Une information complète a été fournie aux responsables du Trésor de façon à permettre le rapprochement entre demandes de mise en paiement exprimées par la mairie de Kaya et contenu des programmes de la coopération décentralisée.

La bonne volonté des gestionnaires municipaux et celle des opérateurs du développement local dépend d'institutions financières fortement centralisées. L'intervention auprès de services centraux du Trésor public et de la BCEAO, à Ouagadougou, est encore nécessaire pour faire aboutir certains mouvements parfaitement institutionnalisés dans une approche démocratique de la vie locale (les délibérations portant sur la coopération décentralisée sont adoptées par les conseils municipaux à Châtellerauld et à Kaya). Ces difficultés récurrentes conduisent Châtellerauld à solliciter des délais d'exécution pour la mise en œuvre des activités.

Le plaidoyer des collectivités locales pour la mobilisation des coopérations inter-étatiques dans le domaine de des transferts financiers institutionnels reste d'actualité. La capacité à doter les collectivités territoriales émergentes au Burkina-Faso de solides instruments bancaires (avec des comptes répondant aux normes bancaires internationales) est un véritable enjeu d'une décentralisation efficace. Là encore, les besoins dépassent la seule présente coopération décentralisée et les services centraux des ministères concernés (MAED, Ministère des finances) d'une part, mais aussi les institutions bancaires impliquées (Banque de France et BCEAO) d'autre part, enfin les services déconcentrés au Burkina-Faso (et notamment les trésoreries régionales) pourraient contribuer efficacement à moderniser l'appareillage financier des collectivités locales.

4-4 - Châtellerauld-Kaya jumelage-coopération capitalise l'expérience acquise en matière de développement agricole durable.

Avec son partenaire, le comité communal des jumelages de Kaya, l'association Châtellerauld-Kaya jumelage coopération s'est particulièrement impliquée dans le développement durable agricole. Des savoir-faire spécifiques de qualité en matière agricole s'expriment au sein des deux associations de jumelage coopération dont les dirigeants ont exercés professionnellement des responsabilités de haut niveau.

L'enjeu est considérable puisque plus de 60% de la population estimée de Kaya (135 000 habitants) réside en effet dans l'un des **71** villages de la commune. L'association a donc initié un programme pilote, reconnu par les autorités gouvernementales burkinabé, visant à structurer un développement agricole « doux » des villages de la commune.

2 villages ont été désignés par le maire de Kaya pour une première expérimentation (2010-2012) qui a permis d'asseoir les conceptions de la coopération décentralisée de l'association dans le domaine agricole : concertation avec les acteurs locaux (communautés villageoises, commune et services déconcentrés de l'état) et recherche de retours sur investissements, d'abord partiels, avec des résultats prometteurs dès la période inaugurale à Gantodogo puis à Fanka.

L'expérimentation engage les communautés concernées dans un cercle économique vertueux. L'équipement en matériel agricole de base des villageois, financé par CKJC, génère suffisamment de ressources pour permettre l'amortissement des investissements réalisés, dégageant de nouvelles possibilités pour de nouveaux groupes d'agriculteurs. L'impact en matière de lutte contre l'exode rural est atteint. Dans les 2 villages référents, la population a augmenté. La mairie de Kaya constate des retours de familles, confortées dans leur choix et qui se stabilisent en milieu rural. Les 2 villages, réunissent actuellement une population estimée à plus de 5000 habitants, contre 4000 en début d'expérimentation, il y a 6 ans. L'objectif environnemental est respecté. Les techniques agricoles utilisées ne modifient pas les techniques culturelles habituelles et sont écolo-compatibles.

Au début du présent programme triennal 2013-2015, la commune de Kaya, a demandé l'extension du projet. Le « modèle » a été répliqué sur un troisième village, Paspanga (500 habitants) en 2013. L'objectif spécifique d'une aide financière considérée comme un prêt a été défini, aboutissant au remboursement total des investissements avancés, selon les modalités définies avec les acteurs locaux du programme.

Les événements politiques au Burkina Faso à partir d'Octobre 2014 ont menacé le déploiement des activités. Châtellerault-Kaya jumelage-coopération a suspendu ses visites de terrain, probablement jusqu'en décembre 2015. De façon à soutenir la mise en œuvre opérationnelle, l'association a financé la mission du président du Comité Communal de Jumelage de Kaya en France en janvier 2015. Celle-ci a été l'occasion de valider l'extension du programme à trois nouveaux villages, choisis par les autorités burkinabé, pour une population bénéficiaire estimée entre trois et quatre mille personnes. Les liaisons téléphoniques ont permis un suivi-conseil régulier entre techniciens du Nord et du sud impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Les principes méthodologiques d'action sont les suivants : les investissements et les activités sont déployés quartier par quartier, en respectant l'équilibre par genre entre bénéficiaires (autant d'hommes que de femmes) ; chaque phase d'investissement implique entre un quart et un tiers de la population totale du village et le remboursement de la première tranche doit permettre la mise en œuvre de la tranche suivante. Ainsi, théoriquement, pour un village de mille personnes, la mise en œuvre d'un plan de développement d'un coût de 30 à 40€ par personne (indicateur admis par les spécialistes du développement agricole au Burkina-Faso), génère une première tranche de dépenses comprise entre 9 000 et 12 000 €uros pour 250 à 300 personnes. Les retours sur investissements réalisés sur cette première tranche, permettent de financer une deuxième puis une troisième tranche. Au final, l'investissement bénéficiant à la totalité des 1000 habitants s'élève à environ 10 €uros par personne.

Le détail des activités menées en 2014 par l'association Châtellerault Kaya jumelage coopération figure en **annexe 1** du présent rapport (PV de l'assemblée Générale du 25 mars 2015).

4-5 Deux leviers de financement exceptionnels en 2014. La réaffectation de la contribution énergie de la commune de Châtellerauld et la levée de fonds associée à « Courir pour Kaya », programme d'éducation au développement.

4-5-1 « Courir Pour Kaya 2014 ». En novembre 2010, les communes de Kaya, Herzogenaurach et Châtellerauld ont signé une déclaration tripartite. Elles entendaient affirmer leur choix de relations internationales solidaires. « Cours pour Kaya » est une manifestation biennale organisée par le lycée d'Herzogenaurach depuis une quinzaine d'années. Depuis 2011, des délégations châtellerauldaises sont invitées à participer. En 2012, est née la manifestation « soeur », « Courir pour Kaya », à Châtellerauld, portée par le lycée Marcelin Berthelot. Cette initiative a été renouvelée en 2014, sur le principe d'un événement biennal, en alternance avec Herzogenaurach. Ce système permet d'associer aux courses de solidarité des échanges entre lycéens et entre organisateurs de l'événement. Cette année courir pour Kaya a réuni plus de 900 participants, lycéens, professeurs et sportifs à Châtellerauld et a permis de lever 17 000€ de financements complémentaires pour la coopération Châtellerauld-Kaya.

La commune est naturellement un partenaire technique important de la manifestation qui se déroule sur la voie publique au cœur de la cité. Les services techniques prennent en charge une part importante de l'organisation logistique en mettant à disposition le point d'eau et l'alimentation électrique provisoire, en montant des espaces équipés en son et lumières, les équipements de sécurisation du parcours (barrières), les éléments d'accueil de la manifestation, (tentes, barnums, matériel pour les expositions) et en accompagnant le lycée dans les démarches auprès des services de sécurité de l'Etat et du SDIS. La mission relations internationales active le réseau des partenaires de l'événement (VEOLIA mettant à disposition un bus animation, le SIVEER proposant un bar à eau). Une équipe de la ville est constituée, encouragée par l'engagement financier de la commune, sponsor des coureurs « équipe ville de Châtellerauld ». (Cf annexe Le service communication prend en charge l'information aux personnels de la collectivité et organise l'équipe avec le service vie associative. Mobilisatrice en interne, la manifestation contribue donc également à diffuser la connaissance de la coopération Châtellerauld-Kaya dans les services municipaux.

Le projet bénéficie de l'accompagnement fort de l'association CKJC qui organise la sensibilisation des élèves aux questions de développement durable et solidaire avant et après la course. En elle-même, l'événement traduit l'implication de tout un lycée dans la réalisation d'une activité complètement ouverte sur la ville (et qui associe plusieurs partenaires privés et publics). Les élèves étant sponsorisés par leur entourage, la course est un fantastique moyen d'éducation au développement et de communication, permettant de diffuser les valeurs et les activités de la coopération Châtellerauld-Kaya dans de nombreux foyers, commerces et entreprises de Châtellerauld.

CKJC implique également un groupe d'élèves dans l'utilisation des fonds levés : les projets au sud réalisés sur financement « Courir pour Kaya » concernent l'électrification de groupes scolaires en milieu rural. D'autres activités proposées dans l'offre de CKJC à Kaya sont susceptibles de bénéficier également de ces ressources exceptionnelles.

4-5-2 La contribution exceptionnelle issue des recettes de la redevance d'électricité provenant de la fourniture d'énergie photovoltaïque.

La commune de Châtellerauld n'applique pas les facilités offertes par la loi Oudin en matière d'électricité. Cependant, elle a tenu en 2013 à combiner les efforts entrepris sur le territoire châtellerauldais en matière de maîtrise et de développement des énergies renouvelables à son action extérieure, en la fléchissant vers un projet concernant l'énergie. La mise en service d'installations photovoltaïques de grande ampleur sur les toits des services techniques municipaux à Châtellerauld a été l'occasion de répondre à l'engagement pris de mobiliser une partie des redevances perçues par la revente au réseau de l'électricité produite au profit d'un projet sur la thématique énergies renouvelables.

Sur le principe « l'énergie finance l'énergie », la ville de Châtellerault a voté sur l'exercice comptable 2013 un premier financement de 7800€ (délibération n°35 du 12 décembre 2013).

Dans ce montant, figurait une première tranche destinée à financer l'électrification par panneaux photovoltaïques du centre communal multimédia de Kaya, qui gère les accès informatiques et web des différents services de la commune de Kaya.

La délibération n° 28 du conseil municipal du 2 décembre 2014 organise la deuxième tranche sous la forme d'une mise à disposition d'un crédit de 15 000€, le coût d'une installation complète ayant été estimé en 2013 à 20000€.

Cet investissement doit permettre à la commune de Kaya de bénéficier d'une alimentation électrique alternative, au moment où la desserte électrique de Kaya atteint des seuils de capacité, générant de fréquentes et longues coupures.

*

La deuxième partie du rapport est constituée d'une synthèse des activités dans l'ordre de présentation du programme triennal dans sa version appel à projet du MAEE et d'une courte analyse des dépenses par activités.

Les actions 1 à 3 et 11 à 13 sont sous la maîtrise d'œuvre de CKJC au nord et Comité communal des jumelages au sud.

Les actions 4 à 10 sont sous maîtrise d'œuvre des services municipaux (appui institutionnel et renforcement des capacités de la commune de Kaya)

Les retards dans l'exécution des réalisations et des engagements financiers sont la conséquence des difficultés précédemment décrites.

Les différents maîtres d'œuvre des projets sont sensibilisés à la nécessité de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre en place rapidement les activités prévues.

*

ACTION 1 Développement rural et agricole.

Le rapport d'activités complet transmis par l'association figure en annexe 1 des présentes.

Note : Le diaporama complet des missions de l'association Châtellerault-Kaya est disponible sur le site châtellerault-kaya.org.

Bilan financier: Réalisation du plan triennal 2013-2015. Année 2014

2014 Action 1 : Développement rural et agricole	Prévu (€)	Réalisé (€)
Gantodogo	6 000 €	3 047 €
Fanka	12 250 €	9 795 €
Paspanga	0 €	3 244 €
TOTAL	18 250 €	16 086 €

Source rapport financier de CKJC – Réalisation du plan triennal 2013-2015. Année 2014

Action 2 – Développement rural – Groupements villageois.

Cf annexe 1

Note : Le diaporama complet des missions de l'association Châtellerault-Kaya est disponible sur le site châtellerault-kaya.org.

Bilan financier: Réalisation du plan triennal 2013-2015. Année 2014

2014 Action 2 : Groupements villageois	Prévu (€)	Réalisé (€)
	2 000 €	907 €

Source rapport financier de CKJC – Réalisation du plan triennal 2013-2015. Année 2014

Action 3 - Énergies renouvelables en milieu rural.

Le contexte des écoles rurales à Kaya est présenté dans un diaporama sur le lien châtellerault-kaya.org.

Les financements nécessaires au programme sont collectés dans le cadre de la manifestation « courir pour Kaya », réalisée en octobre 2014. La collecte des promesses de dons s'est effectuée tout au long du dernier trimestre 2014. La réalisation de nouveaux investissements permettant l'alimentation électrique d'écoles en milieu rural sera donc effective en 2015.

Un reliquat de 8000€ de courir pour Kaya 2012 est disponible dans la trésorerie de l'association. CKJC pour la poursuite du programme.

Bilan financier: Source : rapport financier CKJC. Tableau des actions.

2014 Action 3 : Énergies renouvelables en milieu rural et éducation au développement (Emplois de courir pour Kaya)	Prévu (€)	Réalisé (€)
	0 €	0 €

*

Action 4 : Appui institutionnel - Approvisionnement en eau potable et assainissement.

L'approvisionnement en eau potable et assainissement est le premier poste financier de la coopération Châtellerauld Kaya en 2014. Il impacte en priorité les zones rurales et péri-urbaines puisque, outre la réalisation d'investissements, son objet est d'accompagner la commune de Kaya dans l'exercice de la compétence eau-assainissement. La gestion de l'eau en milieu urbain à Kaya - c'est à dire sur les 7 secteurs de l'ex-commune urbaine - relève de la compétence de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement, (ONEA). Le programme de la coopération Châtellerauld-Kaya se déploie donc dans les zones non desservies par l'ONEA.

Il est mis en œuvre par la commune de Kaya-elle même, dont le service technique eau et assainissement (STMEA) a été créé dans une première phase de coopération (Cf paragraphe III page 5). Celui-ci mobilise d'autres compétences locales au sein de l'ONEA et sollicite l'appui des services déconcentrés de l'Etat, la DREAH – à qui la réforme nationale AEPA indique une transformation des missions, de donneur d'ordre à conseiller des communes.

Si le service technique municipal (STMEA) est bien pérennisé, son chef de service a changé en 2014. Un premier agent avait été recruté en 2012, dans le cadre du programme triennal mutualisé (Cf page 5). La commune de Châtellerauld avait contribué à sa formation en France au printemps 2013. Ce responsable avait conçu et formalisé un premier programme de coopération sectorielle AEPA bénéficiant des contributions de Châtellerauld, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, mobilisée par la commune de Châtellerauld, et de la commune d'Herzogenaurach (Allemagne), également jumelée avec Kaya.

D'un coût de 115 000 €, le programme prévoit la réalisation de deux forages neufs, la réhabilitation de 4 forages, la réalisation de 100 latrines familiales en milieu rural (dans une zone sensible de captation des eaux de surface, où se situe l'usine de traitement desservant la partie urbaine de Kaya), la réalisation de 10 latrines collectives ainsi qu'un important volet sensibilisation et éducation des usagers et la formation d'artisans.

85% des financements prévus pour l'action sont disponibles en trésorerie à Kaya. Le solde des financements de l'AELB, soit 17 100€ (environ 15% du coût prévisionnel du programme) n'est pas disponible en trésorerie sur le compte coopération décentralisée commune de Kaya, le rapport d'activités intermédiaire restant à transmettre à l'agence de l'eau Loire Bretagne pour versement du solde. Châtellerauld n'a pas encore perçu ce financement attendu.

Fin 2013, le premier chef de service recruté a quitté ses fonctions. Débutant à son recrutement, doté d'une bonne formation initiale (Bac + 4), complétée par la formation liée à la prise de fonctions à Kaya, élaborée par la commune de Kaya et financé avec l'appui de Châtellerauld, ce premier responsable de service a bénéficié d'une offre de recrutement d'une O.N.G active dans le domaine de l'AEPA. Le niveau du salaire proposé par l'ONG était sans commune mesure avec celui d'un cadre de la fonction publique territoriale burkinabé et, malgré l'intérêt du poste et des perspectives de développement de carrière liée à la création et au développement d'un nouveau service, la commune n'a pas été en mesure de s'opposer au départ de l'agent. Le recrutement de cadres de qualité par une commune burkinabé doit donc être soigneusement étudié car les phénomènes de concurrence sur le marché du travail sont manifestes entre opérateurs intervenant dans les mêmes domaines, agents de l'État – attractif grâce à des rémunérations « compétitives », d'ONG qui souhaitent appliquer une relative équité entre cadres « transnationaux » et « locaux », ce qui « pousse » les niveaux de rémunération à la hausse et les agents territoriaux, encore victimes de la jeunesse des institutions communales et de leur relative absence de reconnaissance par les jeunes les mieux formés.

Le nouveau chef de service STMEA a été recruté à la fin du premier trimestre 2014, après la période de vacance de poste nécessaire pour mener un recrutement selon les procédures

réglementaires prévues par le droit burkinabé des communes. La personne recrutée par la mairie de Kaya est titulaire d'un master en géographie. Recruté d'abord comme technicien le 15 avril 2014 à la mairie de Kaya, Ali TOU est devenu responsable du STMEA depuis le 1er juin 2014.

La stabilité du personnel d'encadrement pendant quelques années serait un atout dans un secteur stratégique, restant à consolider, qui doit faire face au développement de ses missions et à la pérennisation des ressources financières.

Ali TOU a repris l'exécution du programme. Il l'a engagé dans toutes ses dimensions. Fin 2014, le projet reste cependant partiellement réalisé.

Le processus de transition démocratique et la mise en place de la délégation spéciale ont conduit les autorités locales à « geler » l'exécution budgétaire de marchés publics notifiés et engagés, de façon à vérifier les conditions d'attribution dans le cadre du projet ou à retarder le lancement des appels d'offres sur le point d'être publiés. Les procédures de paiement sont retardés, et certains marchés publics remis en cause. Le rapport d'activités de la mairie de Kaya, début janvier 2015 relève l'absence d'ordonnateur pour le marché des 10 latrines institutionnelles (CF annexe 2 - Compte rendu de la revue de l'état d'exécution des projets de coopération décentralisée- Mairie de Kaya).

Le détail de l'exécution du programme fin 2014 avec l'état des pièces administratives (attribution des marchés, ordres de services, CCTP...) , est présenté en annexe 3 (Programme d'action du secteur eau-Hygiène assainissement – suivi évaluation à la date du 09/12/2014 – Pamoussa SAWADOGO).

Un tableau résume l'état d'avancement des travaux à Kaya au début de l'année 2015.

Bilan financier:

2014 Action 4 : approvisionnement en eau potable et assainissement	Prévu (€)	Réalisé (€)
CAPC - Programme AEPA 2013-2014. Tranche 2014. Subvention à la mairie de Kaya. Délibération n° 15 du conseil communautaire du 16 décembre 2013.	85 000 €	66 000 €

Nota : La délibération en référence était présentée en annexe du rapport 2013.